mars 2020 n°167

Commune de la SÉGUINIÈRE

Bulletin d'informations municipales

Dossier

Des finances communales

Saines et maîtrisées

Actions pour la récupération des déchets

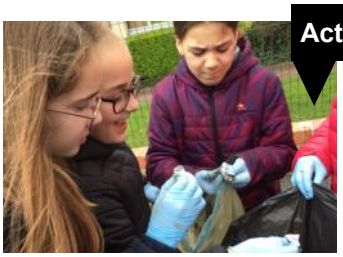

Parcours Eco-Citoyen
page 3

Nettoyage du 17 mai 2020
page 8

Récupération des mégots
page 9

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Ce bulletin municipal que vous recevez, le dernier de cette mandature, est pour moi l'ultime occasion d'écrire son éditorial comme je l'ai fait depuis 1995, puisque j'ai décidé de ne pas me représenter.

Le temps est passé vite, depuis ma 1ère élection de mars 1989, avant d'être élu maire en juin 1995. Je retiens le sentiment de satisfaction à la vue des projets réalisés ou plus simplement la réponse apportée à un administré. Les engagements sont tenus et ces engagements sont reconnus, mais il restera toujours à faire et c'est tant mieux pour mes successeurs.

La Séguinière reste un village où il fait bon vivre. Je souhaite que les futurs élus municipaux continuent dans la voie que se sont efforcées de tracer les équipes municipales que j'ai eues le plaisir et l'honneur de diriger.

Il est peut-être moins difficile de quitter la fonction d'élu municipal lorsque les gens vous apprécient encore. Je suis heureux d'avoir initié et d'avoir pu mettre en place, avec les collègues, les infrastructures et l'organisation de la commune de La Séguinière. Content aussi, d'avoir dès 2002 rejoint l'intercommunalité de Cholet, l'AdC maintenant, un virage qu'il fallait prendre tout en gardant la spécificité de La Séguinière, son histoire, ses associations, sa vie en quelque sorte.

IL EST TEMPS POUR MOI DE PASSER LE RELAIS POUR QUE LA NOUVELLE GÉNÉRATION PRENNE AUJOURD'HUI SES RESPONSABILITÉS

Je suis satisfait d'avoir pu mener à bien de nombreux dossiers, de nombreux chantiers, d'avoir été à votre service grâce aux équipes qui ont été en place depuis que j'ai été élu.

C'est 31 ans de vie. Je reste conseiller départemental. Je serai prêt à donner des conseils si on me le demande, mais je ne serai pas celui qui se permettra de donner la ligne de conduite. Il faut que le maire qui est issu des urnes ait les coudées franches.

Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble des conseillers municipaux pour leur travail au sein de notre assemblée, dans les commissions et sur le terrain tout au long de ces six années. Leur disponibilité et leur investissement ont été des atouts précieux alors qu'il nous faut relever des défis de taille.

Il est temps pour moi de passer le relais pour que la nouvelle génération prenne aujourd'hui ses responsabilités et s'engage à fond dans la vie locale.

Quand on est maire, il faut faire abstraction de beaucoup de choses, de temps libre, d'amis, de famille. Ma famille m'a laissé libre de mon choix, aucune contrainte, j'ai décidé seul et je les remercie car il a fallu supporter mes absences. Mon choix était deux mots écrits dans ma tête : envie et raison. L'envie était toujours présente, la raison me demandait d'arrêter. Je vais désormais réapprendre à vivre différemment.

Je saisis l'occasion de faire part de ma reconnaissance au personnel municipal de La Séguinière :

« Sans vous, rien n'aurait été possible. Les agents de La Séguinière savent prouver qu'ils sont toujours disponibles, quand les besoins de continuité de service sont nécessaires ».

Vous participez de façon prépondérante à l'organisation et à la bonne marche de la commune, au service des habitants. Les élus que nous sommes ont toujours pu et su s'appuyer sur vous.

———-

« Il faut dire peu de mots pour dire l'essentiel » disait Paul Eluard.

Merci à toutes et à tous pour ce que vous m'avez apporté.

Jean-Paul BOISNEAU
Maire de La Séguinière
Conseiller Départemental

Carnet

Naissances	
13/02	Lucas LE NEILLON
27/02	Léo CHENU
1/03	Noélie CHARRIER

Mariage	
29/02	Benjamin BRUNET et Camille CALLAUD

Décès	
16/02	Bernard FETIVEAU - 84 ans

En couverture :

Programme d'extension de la Maison Médicale inscrit au budget primitif
Photo du chantier prise le 11/3/2020

Edition n°167 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 13 mars 2020

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 865 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Paul BOISNEAU

Directeur de la communication : Philippe BOUCHET

Crédit photos : Mairie La Séguinière sauf mentionné

Maquette & impression : Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

PEFC

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Mairie - Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

CAFÉ-RENCONTRE

11 FÉVRIER - 10 MARS

Dans le cadre de leurs animations, les bénévoles ont préparé et dégusté un repas en février puis visité l'Aquaponie « les Pieds dans l'eau » en mars. Au programme des prochaines semaines : Chansons et contes le 24/3, Planète Sauvage le 7/4, « Ma vie de maire » par Jean-Paul BOISNEAU le 14/4, projection du film « Donne moi des ailes » le 21/4...

PARCOURS ECO-CITOYEN

11 MARS

Un groupe d'une vingtaine d'élèves de CM2 des deux écoles avaient choisi, comme action citoyenne du printemps dans le cadre du Parcours de l'année scolaire : le nettoyage de la nature. Ils ont été fidèles au rendez-vous, efficaces dans la collecte sur 3 lieux : le Moulin de la Cour, le terrain de foot et le parking de la salle Pierre de Coubertin. Deux ambassadeurs du service déchets de l'AdC et deux bénévoles ont accompagné Mmes BOSSARD et EDOUARD, élues, dans l'encadrement de ces élèves.

MARCHÉ DU MERCREDI

Des nouveautés au marché de la place de la mairie

Le GAEC « Chantecaille » du May-sur-Evre a commencé le mercredi 4 mars à venir sur le marché pour proposer du fromage de chèvre. La production se fait localement pour le fromage et la relation avec d'autres professionnels permet au producteur de proposer d'autres produits laitiers. Les habitants sont invités à goûter et à faire bon accueil à ce 11ème commerçant.

Le planning trimestriel est consultable sur le site internet à la rubrique « marché ». On trouve sur le marché des produits alimentaires variés (légumes, poissons, charcuterie, miel…) ainsi que de la lingerie de très bonne qualité. N'hésitez pas à profiter de cette proximité mise au service de tous.

Dates Commerces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
25 mars											
1er avril											
8 avril											
15 avril											
22 avril											
29 avril											
6 mai											

1) Légumes 2) Poissons 3) Charcuterie 4) Pommes du producteur 5) Produits du terroir 6) Jus de Pommes - Amitié Sandogo 7) Cuisine asiatique 8) Rempaillage 9) Lingerie H&F 10) Miel 11) Fromage chèvre

ROUTE DU JOLI BOIS

Limitation à 70km/h

M. le Président du Conseil Départemental a décidé, par arrêté du 7/02/2020, de limiter à 70 km/h la vitesse des véhicules sur la route départementale n°263 (route du Joli Bois).

EFFAROUCHEMENT DES CORBEAUX

Une alternative moins destructrice

La présence de corbeaux dans l'agglomération, en bord de Moine, constitue une nuisance saisonnière à La Séguinière, notamment en raison de leurs rassemblements lors de la nidification. Le microclimat urbain et l'absence de prédateurs expliquent leur présence en nombre. Mais les déjections des volatiles salissent les véhicules et les espaces publics.

Pour lutter contre ces oiseaux, des campagnes d'effarouchement vont être menées par le groupement local de défense des organismes nuisibles présidé par Pierre CORDIER.

La méthode est simple : les membres de l'association vont utiliser un pistolet récemment acheté par la municipalité pour projeter des fusées détonantes, sifflantes et crépitantes au-dessus des arbres, le matin et en soirée, pour effrayer les oiseaux. L'objectif est d'empêcher les corbeaux de couver leurs œufs et de diminuer ainsi la prolifération de l'espèce.

EAU POTABLE

Depuis le 1er janvier 2020, l'Agglomération du Choletais a repris la gestion de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire suite à la dissolution du Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable (SMAEP) des Eaux de la Loire et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région Ouest de Cholet. Sur la commune, le mode d'exploitation du service eau potable est inchangé et l'entreprise VEOLIA reste l'interlocuteur dans ce domaine jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public au 31/12/2020.

Les résultats analytiques du dernier contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée (octobre à décembre 2019) sont publiés et sont disponibles en mairie ou sur le site : *http://eau-anjou.fr*

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 30 mars à 19h30, en mairie, pour l'élection du maire et des adjoints. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du 9 mars dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Construction de logements locatifs sociaux
- Acquisition de terrains appartenant à la Maison d'Accueil
- Convention d'occupation des terres de Bords de Moine
- Programme de rénovation de l'éclairage public 2020
- Avaloirs d'eaux de ruissellement - Entretien annuel
- Bilan des interventions pour le compte de l'AdC
- Compte de gestion 2019 - Budget Principal
- Compte de gestion 2019 - Budget Lotissement
- Compte Administratif 2019 - Budget Principal
- Compte Administratif 2019 - Budget Lotissement
- Reprise et affectation du résultat 2020 du budget principal
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2020
- Vote du budget primitif 2020 - Budget Principal
- Vote du budget primitif 2020 - Budget Lotissement
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'OGEC
- Subvention aux associations et autres organismes
- Modifications statutaires de l'Agglomération du Choletais
- Publication des marchés publics passés en 2019

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

CORONAVIRUS

Concernant le Coronavirus, les principales consignes relevant du stade 2 et dont l'objectif est de freiner la propagation du virus en France. La mesure majeure prévoit d'annuler les rassemblements dès lors qu'ils réunissent plus de 1 000 personnes dans un espace confiné.

Les consignes grand public sont à relayer par tous les moyens de communication disponibles :

- *Lavage des mains régulier,*
- *On tousse et on éternue dans son coude,*
- *On utilise des mouchoirs à usage unique,*
- *On ne se serre plus la main,*
- *On appelle le 15 si symptômes,*
- *On reste chez soi si on est malade,*
- *On ne porte pas de masque si on n'est pas malade.*

ETAT-CIVIL

Comment changer de prénom ?

Auparavant, une procédure en justice était nécessaire pour changer de prénom. La démarche pouvait être longue, complexe et souvent coûteuse. Depuis le 17 février 2017, la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle vient simplifier cette procédure.

Le changement de prénom est dorénavant très simple à effectuer. Il suffit de s'adresser à la mairie et de remplir un formulaire pour lancer la procédure. Néanmoins, la demande de changement de prénom doit être motivée par une raison légitime (religion, changement de sexe, désir de francisation, préjudice lié à l'association nom/prénom …). Toute demande nécessitera l'apport de "preuves". En effet, il n'est pas possible de changer de prénom par simple envie.

La demande se fait à l'aide d'un formulaire disponible en mairie et la procédure prend en général un mois.

CADASTRE SOLAIRE

Une plateforme solaire pour tous

Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, et notamment le recours à l'énergie solaire photovoltaïque et thermique, les Intercommunalités du département, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML), ont mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires sur leur toiture.

En Maine-et-Loire, le solaire photovoltaïque et thermique représente un gisement important car le département dispose d'une surface de toitures conséquente. Les Intercommunalités souhaitent accompagner cette montée en puissance du solaire pour en faire une solution durable qui profite à tous et qui viendra directement stimuler l'économie locale. Mais devant des démarches qui peuvent sembler complexes et des sollicitations en tout genre, nombre de particuliers ou entreprises ont besoin d'un coup de pouce afin de franchir le pas.

L'Agglomération du Choletais, avec le concours du SIEML, propose aujourd'hui un outil pour lever les freins rencontrés et encourager les choletais à équiper leur toiture, il s'agit d'une plateforme numérique : **www.sieml.fr/insunwebtrust49**

La plateforme solaire est un outil accessible à tous, depuis le site internet de l'AdC. Présentée sous forme de cadastre solaire interactif, elle permet d'obtenir gratuitement, en quelques clics, une réponse sur l'intérêt ou non d'installer des panneaux solaires :

- *thermiques (capter la chaleur du soleil pour produire de l'eau chaude sanitaire ou pour le chauffage),*
- *ou photovoltaïques (capter la lumière du soleil pour produire de l'électricité).*

Il suffit de saisir son adresse dans la barre de recherche, puis à partir d'algorithmes et de données géographiques, le simulateur estime le potentiel d'énergie solaire de la toiture selon plusieurs facteurs :

- *l'orientation, l'inclinaison, l'ensoleillement du toit,*
- *l'ombrage possible des bâtiments ou arbres alentour,*
- *les températures moyennes.*

Le simulateur fournit également le gain de l'installation, le nombre optimal de panneaux à prévoir et l'économie réalisée. La plateforme permet enfin d'échanger avec des experts sur son projet (de son élaboration jusqu'à 2 ans après la pose des panneaux) et d'être mis en relation avec des artisans locaux qualifiés, qui ont signé une charte d'engagement et de qualité pour poser les panneaux. L'utilisateur dispose d'une information claire et objective pour réfléchir à son projet photovoltaïque.

Cette plateforme est mise en œuvre au cours du mois de mars 2020.

AU MOMENT DE VOUS QUITTER, UN DERNIER PETIT MOT À VOUS TOUS LES HABITANTS DE LA SEGUINIERE

Mes fonctions m'ont amenée à découvrir et à fréquenter bon nombre d'entre vous, des plus jeunes (les bébés et leurs parents) aux plus âgés. Cette diversité de rencontres m'a apporté un réel plaisir. Peut être que j'ai donné mais vous m'avez beaucoup apporté.

J'ai apprécié la rudesse (eh oui !) des interpellations des jeunes mamans qui défendent leurs droits parfois avec véhémence ; cela prouve simplement qu'elles ne veulent pas s'en laisser conter. J'ai constaté dans les écoles combien les enseignantes se donnent à fond dans leur mission et la moindre des choses c'est que la municipalité les épaule. J'ai reconnu la volonté d'exister pleinement des seniors ; ils représentent des forces vives (pour reprendre une expression à la mode dans le Choletais) capables de s'organiser et d'apporter un supplément de vie à la commune. Et quand certains s'affaiblissent, ils peuvent compter sur la solidarité des plus vaillants.

Et puis il y a ces personnes reçues tantôt pour une aide ponctuelle tantôt pour un soutien prolongé. A eux va toute ma tendresse : le plus grand bonheur c'est de les voir s'en sortir et cela arrive plus souvent qu'on ne croit.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage aux agents de la mairie particulièrement efficaces et compétents avec une mention spéciale pour ma complice de tous les instants, Yvonne la secrétaire de l'accueil, qui a su me donner de précieux conseils et qui a supporté avec patience mon désordre naturel…

Marie-Odile EDOUARD
Adjointe à l'Action Sociale et aux Affaires Scolaires

Les FINANCES communales

Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 a été approuvé par le conseil municipal le 9 mars 2020. Il comprend l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes effectuées l'an passé.

Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées, les recettes s'élèvent à 4 697 232 euros alors que les dépenses sont de 5 494 974 euros. Le résultat de l'exercice passé est donc déficitaire de 797 742 euros.

Si on y ajoute les résultats positifs des années passées, l'excédent atteint fin 2019 la somme de 1 817 183 euros (*).

Cette somme est à relativiser car certaines dépenses d'investissement engagées ne sont pas terminées. Le solde des restes à réaliser est de 866 000 euros.

La somme dont dispose la commune pour financer en 2020 des opérations nouvelles se chiffre finalement à 951 183 euros (1 817 183 - 866 000).

Salle de l'Arceau

LES PRINCIPALES REALISATIONS ET ACQUISITIONS EN 2019

- Réhabilitation de la salle de l'Arceau : 1 373 381
- Terrain synthétique : 940 744
- Espaces multisport : 223 011
- Maison médicale (démarrage) : 43 372
- Programme annuel de voirie : 36 184
- Equipement pour services techniques : 30 382
- Acquisitions foncières Cœur de Bourg : 26 290
- Liaison douce route du Joli Bois : 17 292
- ...

Ce dont on a disposé...

Excédent de fonctionnement 2018 affecté	621 413
Recettes fiscales	2 372 794
Dotations et attributions	542 972
Produits des services et des biens	417 764
Subventions d'investissement	11 235
Remboursement de TVA	165 325
Taxe d'aménagement	72 874
Remboursements divers	20 063
Opérations d'ordre (amortissements…)	*472 792*
Total des recettes perçues en 2019	**4 697 232**

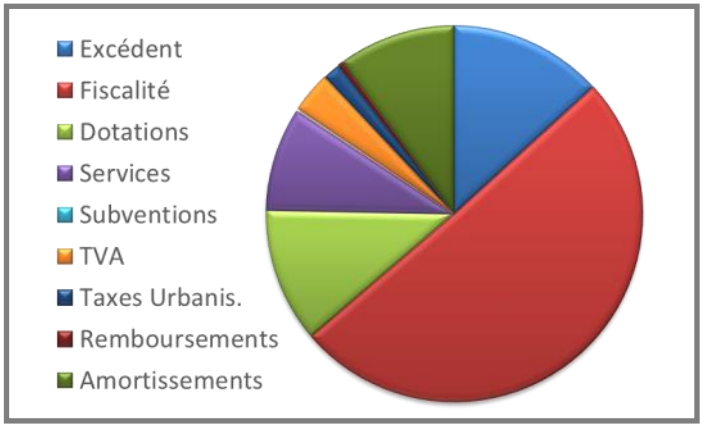

Ce que l'on en a fait...

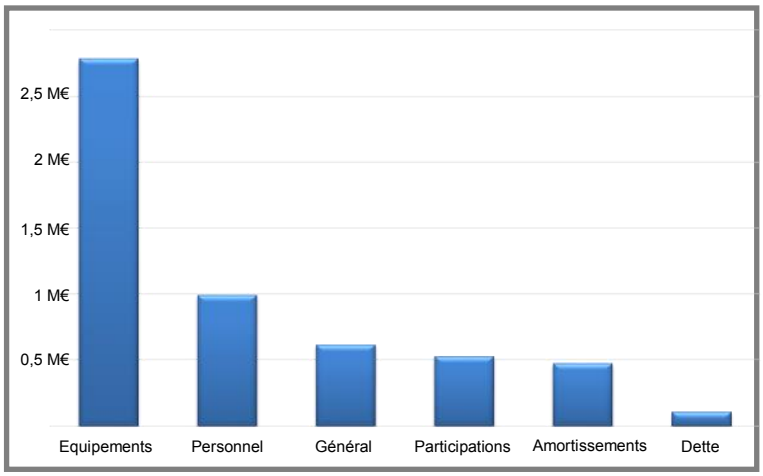

Dépenses d'équipements	2 780 764
Frais de personnel	990 874
Charges à caractère général	615 192
Contributions et participations	527 418
Remboursement de dette (capital et intérêts)	107 933
Opérations d'ordre (amortissements…)	*472 792*
Total des dépenses réalisées en 2019	**5 494 973**

Budget 2020

Le conseil municipal a également voté, le 9 mars, son budget pour l'année 2020. Ce document comprend l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année en cours.

Il a été décidé d'augmenter légèrement la pression fiscale et d'appliquer une hausse de 1,5% sur taux des deux taxes foncières votées en 2019.

Les taux appliqués, à La Séguinière, sont les suivants :

- *Taxe d'habitation à 13,49% (inchangé),*
- *Foncier bâti à 17,65%,*
- *Foncier non-bâti à 38,69%.*

Salle des Fêtes

Ce dont on dispose...

Excédent à reprendre (*)	1 817 183
Recettes fiscales	2 366 000
Dotations et attributions	513 000
Produits des services et des biens	400 000
Subventions d'investissement	522 000
Remboursement de TVA	410 000
Taxe d'aménagement	50 000
Remboursements divers	3 317
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 882 500*
Total des recettes prévues en 2020	**7 964 000**

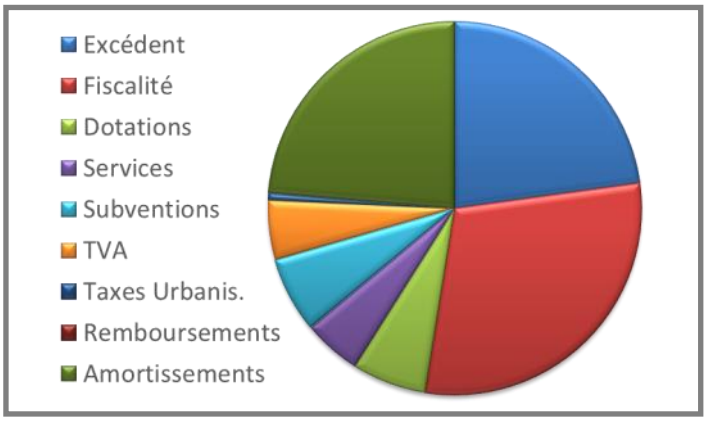

Ce que l'on en fait....

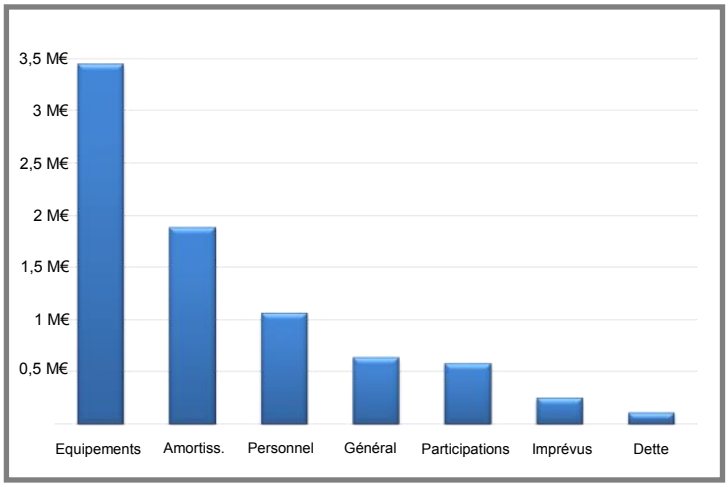

Dépenses d'équipements	3 445 500
Frais de personnel	1 060 000
Charges à caractère général	636 500
Contributions et participations	580 000
Dépenses imprévues	250 000
Remboursement de dette (capital et intérêts)	109 500
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 882 500*
Total des dépenses prévues en 2020	**7 964 000**

Lotissement « Le Bordage »

LES CREDITS D'EQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2020

Acquisitions foncières	: 825 000
Ensemble cantine - salle des fêtes	: 750 000
Avance pour lotissement « Le Bordage »	: 504 000
Aménagement cœur de bourg	: 281 000
Salle de l'Arceau (solde des travaux)	: 262 800
Voies structurantes en agglomération	: 250 000
Agrandissement maison médicale	: 223 600
Programme annuel de voirie	: 58 500
Divers mobiliers et équipements	: 56 100
...	

Sos Sèvre Nantaise

Projection à l'espace Prévert le 29 avril 2020

Ce film réalisé par un amateur, présente l'ensemble du cours d'eau, très peu connu, qui prend sa source à Beugnon dans les Deux-Sèvres et s'écoule sur plus de 142 km pour enfin se jeter dans la Loire à Nantes.

Les principaux affluents sont La Moine dans le choletais, et La Maine en Vendée.

Quatre départements sont traversés par La Sèvre Nantaise 79,49, 85 et 44 et les principales localités sont Mortagne-sur-Sèvre, Tiffauges, Clisson, Vertou, Rezé, Nantes.

La rivière de chez nous est La Moine, affluent important qui alimente les barrages du Verdon et de Ribou. Si autrefois, une pollution importante a eu lieu, il est encore difficile aujourd'hui d'avoir une bonne qualité de l'eau et pourtant, pour l'eau potable cela est indispensable.

Afin de découvrir ces cours d'eau de notre région, qui ont une histoire industrielle ancienne, et qui évoluent maintenant dans le bocage, paysage familier de chez nous, vous êtes invités à la projection du film

« SOS SÈVRE NANTAISE »

Mercredi 29 avril à 20H30
au théâtre Prévert
à La Séguinière

Non seulement les vues du bocage et de nos rivières sont magnifiques mais ce film est un très bon document sur le travail des techniciens de rivières et de l'ensemble du personnel œuvrant en concertation avec les usagers, au quotidien.

L'établissement Public du Bassin Versant de la Sèvre Nantaise, structure résultant de la fusion des différents syndicats, a son siège à Clisson et là, sur le lieu de l'ancien moulin du Nid d'Oie, toute l'équipe d'environ 20 personnes travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau avec l'objectif de répondre aux communes et aux usagers divers qui se soucient de la qualité de l'environnement.

Le film dure 1h15 et sera suivi d'un débat avec Daniel Brenon réalisateur amateur et un animateur du SAGE (schéma d'aménagement et de la gestion des eaux).

Entrée gratuite.

Déchets aux bords des routes

Actions citoyennes

COLLECTE DU 17 MAI 2020

L'association « Bien vivre à La Séguinière » organise une collecte de déchets sur le bord des routes et chemin de promenade de la commune le dimanche matin 17 mai de 9h00 à 11h00.

Le point de rassemblement est prévu à 8h45 dans la zone artisanale de La Bergerie sur le parking de la Société AXIAL.

Si vous souhaitez participer à la collecte, nous vous invitons à vous inscrire sur Facebook « lesroutespropresdelaseguiniere » ou sur les listes à votre disposition au magasin d'alimentation Rue de la Garenne (ex Proxi) ou à la boulangerie « La Tarte au vin ».

Des équipements seront fournis pour la collecte, et la matinée sera conclue par un apéritif amical ainsi qu'une tombola afin de remercier les participants. A cette occasion l'Association rappellera brièvement son action et notamment un autre projet qui s'inscrit dans la même démarche écologique citoyenne.

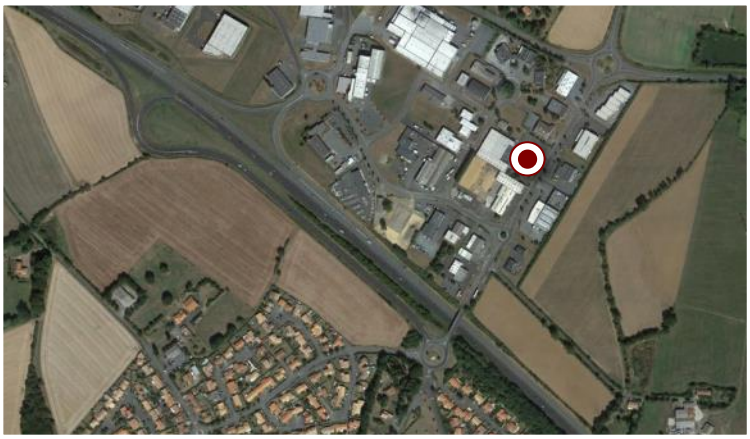

Ce projet novateur, par son ampleur, a pour ambition de faire participer librement les habitants de La Séguinière au maintien du meilleur état de propreté possible de la commune.

Moins de pollution
Plus de recyclage des mégôts à La Séguinière

Suite à plusieurs demandes de nos habitants, qui voient régulièrement des mégots au sol, la municipalité apporte une réponse.

En effet, nous avons reçu un groupe d'élèves du lycée Champ Blanc du Longeron avec leur professeur récemment. Ils ont créé une entreprise éphémère « E.P.A Entreprendre pour Apprendre dont le nom est RECU'CLOPE. Leur projet est de récupérer les mégots.

Deux questions :
POURQUOI et POURQUOI FAIRE ?

Il faut savoir qu'un seul mégot pollue 500L d'eau. Dans notre commune, située au cœur de la vallée de La Moine, et où toute goutte d'eau va à la rivière, nous pouvons donc réduire la pollution en collectant les mégots dans quelques cendriers placés judicieusement. Les mégots seront traités par une entreprise, ayant signé un partenariat avec les élèves de l'EPA. Elle se nomme CY-CLOPE. Précisons que les cendriers sont fabriqués par l'entreprise Dix-neuf de La Romagne.

La municipalité vous invite, à mettre vos mégots dans les cendriers situés, près du café Saint Hubert, devant la salle de l'Arceau, et près du bar au terrain de foot, les trois principaux lieux de convivialité dans la commune.

Merci aux élèves de Champ Blanc et Merci à tous les fumeurs de coopérer à cette Action pour l'Environnement à la Séguinière.

Récu'clope est composée de 12 mini-entrepreneurs du lycée Champ Blanc (Le Longeron) dans le cadre d'EPA (Entreprendre Pour Apprendre). Notre projet, qui dure le temps d'une année, a pour but de collecter des mégots de cigarette, afin qu'ils ne soient plus jetés à terre, grâce à des cendriers portables. Ensuite nous récupérons ces mégots en proposant dans les villes des bornes de récupération. Par la suite, ces mégots sont envoyés dans une usine de recyclage Cy-clope

Contact : 15, rue du val de sèvre Le Longeron, 49710 SEVREMOINE
mail: recuclope@lycee-champblanc.net

Agenda

MARS

SAMEDI 21 / 10h00
GRANDE MATINÉE RÉCRÉATIVE
Association des Minis-Pouces
Salle des Fêtes
Dans le cadre de la 7ème édition de la semaine nationale de la Petite Enfance, l'association d'assistantes maternelles de La Séguinière propose une matinée récréative pour les jeunes enfants et leurs parents.
Au programme : espace bébé avec les conseils d'une psychomotricienne, des parcours de motricité et de nombreux ateliers et jeux.
Entrée libre de 10h00 à 12h00

MARDI 24 / 14h15
CAFÉ RENCONTRE
Chant'Rêv'Rie
Espace Roger Dronneau
Venez découvrir Gaston Couté, poète Beauceron. Les textes de Gaston Couté, lus par Georges, sont remplis d'humanismes et restent d'une surprenante actualité. Les frères Jacques, Bobby Lapointe, Brassens, Renaud… seront également au rendez-vous avec Pierre à la guitare et Emmanuel à l'accordéon.

VENDREDI 27 / 20h30
CONCERT DE MUSIQUE
Conservatoire du Choletais
Espace Prévert
Un ensemble de musiques celtiques et traditionnelles Emgav Orchestra se produira à La Séguinière.

~~**DIMANCHE 29 / 11h00**~~
~~COURSE CYCLISTE~~
~~**Cholet Pays de la Loire**~~
Annulée Coronavirus

DIMANCHE 29 / 14h00
SUPER LOTO
Saint-Louis Basket
Salle des Fêtes
Ouverture des portes à 12h30
Lots : carte cadeau 800 €, 120 €, 80 €…

DIMANCHE 29 / 14h30
CONCERT
Bernard & Les Entrepotes
Espace Prévert
Vous êtes invités à découvrir le premier album de Bernard & Les Entrepôtes. La 1ère partie sera assurée par la Cie 2ème Choix. Réservation sur le site internet : *www.eventbrite.fr/*

VENDREDI 30 / 12h00
GRANDES TABLÉES
Municipalité (CCAS)
Espace Roger Dronneau

AVRIL

MARDI 7 / 8h30 à 19h00
Complet
CAFÉ RENCONTRE
Municipalité
Sortie Planète Sauvage (Port-St-Père)
coût : 22 euros comprenant trajet en car et entrée. Apporter pique-nique possibilité de se restaurer sur place. Inscription en mairie.

MARDI 14 / 20h00
SÉANCE DE CINÉMA
L'envol de Ploé
Théâtre Prévert
L'hiver islandais approche. Pour les pluviers, le temps de la migration vers le Sud a sonné, mais Ploé ne sait toujours pas voler et se retrouve seul. Il décide alors de traverser la terre de glace, espérant pouvoir atteindre une vallée préservée des affres du froid.
Tarifs : 3 € Gratuit pour les moins de 12 ans

MARDI 21 / 20h00
SÉANCE DE CINÉMA
Léo et les extraterrestres
Théâtre Prévert
Léo a 12 ans. Lorsque trois extraterrestres débarquent près de chez lui, cet enfant solitaire se retrouve embarqué dans de folles aventures.
Tarifs : 3 € Gratuit pour les moins de 12 ans

BIATHLON RUNNING organisé par le Club de Foot ChristopheSéguinière

Le Football Christophe Séguinière organise le vendredi 1er mai 2020 une journée sportive et conviviale, ouverte à tous, sur le complexe sportif Pierre de Coubertin de la Séguinière.

Objectif

Afin de financer les formations des éducateurs jeunes du club et conforter son projet associatif autour de la jeunesse, le club organise avec l'association « O'BI sport events » des courses de biathlon running qui associent le running, autour d'une boucle de 1.3 kms, et le tir couché à la carabine laser.

En individuel ou par équipe

A partir de 8h30, une épreuve individuelle de sprint de 7 km, hors pénalités, sera organisée pour les adultes. La finale en mass start (départ groupé) déterminera le classement final.

Les jeunes nés de 2005 à 2008 pourront également se challenger sur le parcours autour de 3 tours et de 2 tirs couchés à la carabine laser.

En exclusivité et à partir de 14h00, des courses en équipe de 2 seront organisées pour les adultes sous une forme de sprint relais de 7 km, hors pénalités. La finale en mass start sera un des moments forts de la journée.

Les jeunes nés de 2002 à 2004 pourront également prétendre à la victoire l'après-midi sur le parcours autour de 3 tours et de 2 tirs couchés.

Tournoi de pétanque et concert en soirée

Restauration et buvette sur place. Tournoi de pétanque (inscriptions sur place à compter de 18h00). Concert gratuit à compter de 21h00.

INSCRIPTIONS
dans la limite des places disponibles (jusqu'au 22/04/2020 / à partir de 5 €)
et renseignements sur le site officiel du club : http://club.quomodo.com/christopheseguiniere
ou sur le site référencé https://www.helloasso.com/

Planète B-612 Autisme

Ils sont sur leur planète… ils sont là mais ils sont absents et pourtant…

L'autisme n'est pas si mystérieux, si incompréhensible. Il existe des chemins détournés pour entrer et communiquer, il faut être patient, observer, proposer et recommencer.

Nous avons aujourd'hui des outils qui facilitent le quotidien. L'objectif de l'association est d'accueillir 10 adultes atteints d'autisme à La Séguinière pour qu'ils puissent y vivre à leur rythme, y être utile avec leurs possibilités et y être intégrés simplement.

« Avec les compétences et la bonne volonté de chacun, ensemble nous pouvons… restaurer le jardin, aménager un bâtiment. »

Un projet pas comme les autres pour des personnes pas tout à fait comme les autres. Venez nous aider ! Rejoignez nous !

Pour en savoir plus rendez-vous :

Espace Prévert
Dimanche 5 avril de 14h30 à 18h30
pour un après-midi rencontre sur l'autisme

Informations :
Planeteb612.autisme@gmail.com
www.planeteb612-autisme.com

Association Planète B-612 - Autisme
Marie-Sophie GANTOIS, présidente
La Renolière 49280 La Séguinière

Gymnastique Compétition

des résultats prometteurs au sein de l'association

Le club ASEG continue ses compétitions et les médailles ont très souvent été au rendez-vous pour des gymnastes de l'ASEG qui participaient aux différentes compétitions départementales en janvier et février derniers.

Compétition en équipe :

- 1ère place en départementale Fédérale A pour la catégorie 10 ans et +
- 2ème place en départementale Fédérale A 14 ans et +
- 2ème place en départementale Fédérale B 10-11 ans
- 3ème place en départementale Fédérale A pour la catégorie 10-11 ans
- 3ème place en départementale Fédérale B pour les 10-13 ans

Beaucoup de médailles ont également été remportées en compétition individuelle.

Les Entraîneurs ont confié :

" Nous sommes fiers des résultats, du travail et des efforts fournis par toutes ".

Le club ASEG remercie les aides monos qui sont très présents et qui permettent à l'association de dispenser des cours de qualité.

Maintenant direction « les régionales » pour ces équipes et pour beaucoup d'autres qui ont été qualifiées même si elles ne sont pas sur les podiums : les 7-8 mars à Laval (53), les 16 et 17 mai à Saint Nazaire (44), les 6 et 7 juin à Parigné L'Evêque (72).

Gymnastes qui ont été récompensées lors des différentes compétitions départementales

Quizz du Mouvement Sportif

Mais il n'y a pas que les gymnastes qui font des podiums car plusieurs personnes du bureau (Mélanie, Patricia, Nadia et Didier) ont participé au « Quizz du Mouvement Sportif » organisé par le CDOS du Maine-et-Loire qui se déroulait à Saint-Pierre-Montlimart le 04/03/2020. Ils ont décroché leur place pour la finale qui se déroulera le 14 mai prochain en finissant à la 1ère place des qualifications.

Enfin, le club ASEG fonctionne avec un bureau bénévole et, afin de pouvoir pérenniser les bons résultats et le bon fonctionnement du club, l'ASEG recherche toujours des bénévoles.

L'ASEG organisera une vente de pizzas le 27/03/2020 avec des commandes à rendre avant le 13/03/2020. Pour tous renseignements, se connecter sur le site internet de l'association.

Informations diverses

Ecole Marcel Luneau

Afin de contribuer au financement du voyage scolaire de leurs enfants, les parents d'élèves des CM1 et CM2 de l'école publique proposent une collecte de papiers

du 27 mars au 3 avril 2020.

La benne Paprec sera disposée sur le parking de la station de lavage auto « Kärcher » ZAC de la Bergerie.

ADMR

L'ADMR recrute tout au long de l'année à proximité de votre domicile. CDI, CDD, Job d'été, nous pouvons adapter le volume horaire en fonction de votre recherche.

N'hésitez pas à vous rendre à l'association la plus proche de chez vous pour de plus amples informations, ou vous pouvez également contacter le service recrutement :

recrutement@fede49.admr.org ou par tél. 02.41.33.48.00

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous présentons un magnifique livre :

« Rien n'est Noir »
de Claire Berest

C'est l'histoire de Frida Kahlo, peintre mexicaine qui a souffert toute sa vie suite à un terrible accident à l'âge de 19 ans et a voué un amour inconditionnel à Diego Rivera (lui aussi peintre et notamment peintre muraliste). A l'origine de ce livre, il y a une carte postale offerte à Claire Berest lors d'un séjour aux Etats Unis. C'est une représentation d'une peinture de Frida Kahlo qu'elle gardera précieusement (vivant secrètement avec la métisse de Coyoacan).

C'est l'histoire d'un amour fou, magnifique : deux monstres sacrés, des amants à la vie, à la mort, des excès, du désir, des couleurs…

« Du bleu cobalt de la veste de Diego Rivera que Frida hume au gris cendre qui orne l'urne de son corps défunt en passant par le rouge brasier le jour de leurs noces, Claire Berest nous plonge dans « Rien n'est noir » à corps perdu dans l'histoire tumultueuse d'une passion amoureuse et d'un dialogue autour de la création. Il aimera et admirera plus que tout l'artiste, elle l'aimera, lui, inconditionnellement. Véritable homologue à la Femme, à la vie extraordinaire, autour de cette passion pour Diego, source de destruction et de création. Exaltant et passionnant.

Bonne lecture à tous.

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h45 à 18h30
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 17h30 à 19h00
Jeudi : 17h30 à 19h00
Samedi : 10h30 à 12h00

Fermée les jours fériés
Tél. 02 41 56 31 93

L'histoire 4 des écoles à La Séguinière

L'école étant devenue laïque, gratuite et obligatoire, la communale des filles rue du Manoir, tenue par des religieuses, est fermée en juillet 1900...

Aussitôt la fermeture de la communale des filles, rue du Manoir, le curé Réthoré cherche à poursuivre la mission d'éducation des filles en construisant une « école libre ».

La construction de l'école des filles

Il va trouver la comtesse de la Renolière, Mme de Piolant qui lui donne un terrain rue de la Grande Fontaine. En 6 mois, grâce à des dons, à des bénévoles et à « la providence », l'établissement est construit et les élèves peuvent reprendre le chemin de l'école en janvier.

Malheureusement la commission de sécurité interdit l'ouverture au prétexte que les plâtres ne sont pas secs.

Qu'à cela ne tienne, le curé Réthoré vient tous les jours allumer les poêles pour accélérer le séchage !

Les religieuses interdites d'enseigner

D'autres ennuis suivent car l'Etat, via le préfet, interdit aux religieuses d'enseigner (*) dans cette école.

Le curé Réthoré rédige une pétition qu'il fait signer par les parents, indiquant tous les services que les religieuses apportent aux habitants de la Séguinière. La pétition n'est pas suivie d'effet et en 1902, elles sont remplacées par les « demoiselles »…

En réalité ce seront les mêmes personnes mais sans leurs habits religieux !

Il n'y a pas eu d'enquête pour vérifier qui enseignaient dans cette école des filles !

Le calme revient

En 1913, l'école communale des garçons qui était dans la Poste actuelle est devenue école publique ; elle s'installe, rue du Manoir, dans l'école communale de filles abandonnée depuis 1900. M. Brouillet et sa femme y enseigneront ensemble.

Article rédigé par l'association
Histoire & Patrimoine
de La Séguinière
Histoire et Patrimoine de la Séguinière

Un peu de législation...

(*) Le 7 juillet 1904, les congrégations religieuses n'ont plus le droit d'enseigner. Au nom de la laïcité, le président du Conseil, Émile Combes, peut annoncer : « *L'anticléricalisme est l'œuvre la plus considérable et la plus importante pour l'émancipation de l'esprit humain* ». Après avoir supprimé l'enseignement religieux, le gouvernement français songe à l'abrogation du Concordat de 1802 et à la séparation des Églises et de l'État.